SOMMAIRE :

Introduction :

A la rentrée scolaire de septembre 2003, l'ECJS apparaissait dans les emplois du temps des élèves de seconde ainsi que dans ceux des professeurs auxquels était impartie la responsabilité de ce nouvel enseignement. Au lycée Jean Lurçat, comme dans de nombreux autres lycées, ces derniers durent ainsi concevoir une façon pertinente d'enseigner l'ECJS et de « former des citoyens », en cherchant à tirer le meilleur parti de l'autonomie que leur laissaient les instructions officielles. Cet enseignement n'y étant mis en place que depuis l'année 2000, son aménagement intérieur paraissait encore en effet à imaginer et à construire. Pourtant, une certaine lassitude était perceptible du côté des professeurs ayant en charge l'ECJS : sans formation spécifique, leurs horaires d'enseignements ponctuant l'année scolaire de loin en loin dans le temps, leur expérience des deux année écoulées laissait certains désabusés. Tant et si bien qu'aucune ligne directrice ne pouvait plus être dégagée dans les pratiques de l'ECJS à Jean Lurçat, chaque professeur l'orientant vers ce qui lui semblait être le plus utile, et bien souvent vers sa propre discipline ! Or, c'est surtout en tant qu'enseignement transversal que l'ECJS trouve justification et lieu d'être, de la même façon, en un sens, que la documentation…

Cette situation fut d'ailleurs vécue par les documentalistes de l'établissement comme une opportunité pédagogique. Car comme pour l'ECJS, les apprentissages documentaires ont du mal à trouver leur place à Jean Lurçat. Cela s'explique par l'absence de tradition pédagogique dans l'histoire de son CDI et donc par la difficulté de trouver des partenaires parmi les professeurs. Aussi, pour mettre en avant l'utilité de la formation documentaire des élèves et revaloriser les dispositifs transversaux, la nouvelle équipe de documentalistes a tenté une double remédiation en proposant l'association des deux enseignements pour toutes les classes de seconde. Nous y voyions l'occasion inespérée de favoriser l'interdisciplinarité et la complémentarité des savoirs et compétences, tout en restant sur le terrain des apprentissages documentaires, puisque l'ECJS est un dispositif construit autour de la démarche documentaire, en amont du débat argumenté.

Mais, dans la pratique, comment deux enseignements transversaux peuvent-ils s'appuyer l'un sur l'autre afin que soient mis en évidence leur sens auprès des élèves et leur valeur auprès de l'ensemble des enseignants ?

C'est sur cette interrogation que s'est appuyée la réflexion sur ma pratique professionnelle. Il s'agit dans un premier temps de comprendre pourquoi ECJS et apprentissages documentaires sont deux enseignements mal reconnus, et plus particulièrement

au lycée Jean Lurçat. Ainsi, nous appréhenderons mieux la nécessité d'initier le partenariat mis en place à l'initiative des documentalistes, qu'il convient d'examiner dans un second temps. Enfin, l'évaluation de cette association pédagogique laissera apparaître les fruits et perspectives de la collaboration interdisciplinaire

1. Deux enseignements mal reconnus :

1.1. Des textes officiels d'ECJS face aux compétences documentaires… :

1.1.1. Un enseignement nouveau, l'ECJS : contexte et principes :

La consultation nationale des lycéens «Quels savoirs enseigner au lycée ?», conduite par Philippe Meirieu en 1998, a mis en évidence un souhait très fort des élèves de débattre sur des questions de société. Travaillant sur le plan des savoirs, le philosophe Edgar Morin, lui aussi partie prenante de la consultation, voulait quant à lui valoriser, au moment de mettre en place la réforme des lycées, l'interdisciplinarité. De ces deux attentes, et au regard de l'augmentation des incivilités dans les établissements scolaires et de la distance croissante entre la jeunesse et le monde politique alors soulignée par les médias, naît l'ECJS.

De fait, l'ECJS s'inscrit dans la continuité de l'éducation civique des collèges, et dans la perspective du travail autonome qu'implique la mise en place des TPE[1], censés en remobiliser les compétences. Mais plutôt que d'enseigner la notion de citoyenneté, chose solidement faite au collège, il s'agit de la faire redécouvrir de manière très concrète au travers de sujets proposés aux élèves, ou par eux. Car l'ECJS induit le refus d'une pédagogie frontale au bénéfice de méthodes dites actives de construction autonome des savoirs. Ce changement d'approche pédagogique s'explique : puisque la citoyenneté n'est : « pas un état, mais une conquête permanente »[2], elle ne peut être transmise comme objet d'étude disciplinaire mais doit être construite et appropriée par l'élève.

Pour ces mêmes raisons, l'ECJS n'est pas considérée comme une discipline mais comme un enseignement, lequel ouvre une perspective réellement élargie par rapport à ce que les élèves ont vécu avec l'éducation civique. C'est d'ailleurs une véritable rupture qui a été voulue en seconde avec la continuité initiée au collège puisque l'ECJS est pensé pour cette classe comme « un espace de liberté »[3] qui favorise son appropriation critique. Mais il semble que l'esprit et les fondements pédagogiques de l'ECJS répertoriés par les textes officiels ne soient pas toujours en adéquation avec les réalités mises en place sur le terrain. Peut-être parce que ses contenus et méthodes sont peu familiers aux enseignants l'ayant en charge…

---

[1] Travaux Personnels Encadrés.

[2] Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche. *Programme des lycées : Education Civique, Juridique et Sociale en classe de seconde générale et technologique* **[en ligne]**. Bulletin officiel de l'Education Nationale, hors série n°6 du 29 août 2002. Disponible sur : <URL : http://www.education.gouv.fr/bo/2002/hs6/default.htm> (consulté le 10/02/2004).

[3] FRANCE. Direction de l'Enseignement Scolaire. L'éducation civique, juridique et sociale au lycée. Paris : Ministère de l'Education Nationale, université d'automne, nov. 1999.

1.1.2. Un enseignement à construire : contenus et méthodes :

« Un zeste de politique (le mot même de politique apparaissait d'ailleurs dans la première appellation donnée à l'enseignement), une pincée de social (donner des repères), un brin de juridique (en lien avec l'entreprise) »[4] composent les approximatifs ingrédients de cette innovation pédagogique importante de la réforme des lycées. Ses contenus sont les mêmes pour toutes les séries et pour tous les lycées : quatre thèmes sont proposés, s'appuyant sur la citoyenneté et la vie en société, mais ils ne représentent pas un programme à traiter de manière exhaustive (Annexe 1). Il s'agit au contraire de choisir un angle d'approche d'un des thèmes, de préférence issu de l'actualité, pour faire découvrir par les élèves une ou plusieurs dimensions de la citoyenneté. Les élèves doivent choisir une question qui les touche dans le but de dépasser la simple opinion qu'ils en ont pour se construire un jugement éclairé en faisant appel à l'esprit critique.

Bien que des notions (droits de l'homme, civilité…) doivent être nécessairement abordées, le professeur n'a finalement pas de contenu obligatoire ou spécifique à transmettre. C'est au contraire l'élève qui va construire ses savoirs au travers de recherches documentaires effectuées par petits groupes. Cependant, cela ne doit pas faire oublier au professeur que la recherche en elle-même demande apprentissage, qu'elle n'est pas innée. Il apparaît donc qu'une association avec le documentaliste, dont une des spécificités est de travailler sur l'information, ne peut qu'être bénéfique. Ainsi, une fois guidé, l'élève prolongera sa recherche en tachant de transformer les informations recueillies en arguments répondant à une problématique, point de départ d'un débat. En effet, le débat argumenté est recommandé par le BO en tant que « méthode pédagogique privilégiée mais non exclusive »[5].

Ne disposant que de recommandations et suggestions institutionnelles, l'enseignant ayant en charge l'ECJS compose donc, que ce soit au niveau du contenu ou des méthodes, avec une grande autonomie pédagogique ; cela peut être un atout, mais aussi un handicap. S'il suit les propositions officielles, l'enseignant doit trouver un positionnement qui le fait sortir de sa posture transmissive frontale; il devient en effet un accompagnateur qui encadre, guide parfois, les recherches des élèves. Cette approche pédagogique par objectif est souvent source d'inconfort pour le professeur qui doit de plus accepter les interactions des élèves entre eux, lesquelles seules permettent ici la construction des connaissances. Les méthodes de l'ECJS

[4] PERUCCA, Brigitte. L'ECJS a fait ses preuves. *Le monde de l'éducation*, oct. 2003, n°318, p.74.
[5] Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche. *Programme des lycées : Education Civique, Juridique et Sociale en classe de seconde générale et technologique* **[en ligne]**. Bulletin officiel de l'Education Nationale, hors série n°6 du 29 août 2002. Disponible sur : <URL : http://www.education.gouv.fr/bo/2002/hs6/default.htm> (consulté le 10/02/2004).

supposent donc un changement dans le mode d'apprentissage pour l'enseignant, obligé de sortir de sa discipline.

C'est peut-être ce certain déséquilibre pour l'enseignant qu'entraîne un changement de positionnement pédagogique qui le fait parfois hésiter à suivre les seules « recommandations » des textes officiels. Pour l'enseignant documentaliste, au contraire, ce type de méthode pédagogique active est familier. S'appuyant sur la construction des apprentissages documentaires chez l'élève et privilégiant l'actualité, les méthodes de l'ECJS recoupent les objectifs pédagogiques des documentalistes. Avant cette année scolaire, les professeurs du lycée Jean Lurçat n'en avaient pas conscience.

1.1.3. Deux enseignements transversaux :

Les contenus que nous venons d'évoquer ne désignent a priori aucun spécialiste à l'ECJS. C'est un enseignement transversal, c'est-à-dire que, comme les apprentissages documentaires, il fait appel à des notions développées par chaque discipline, puisqu'elles s'accordent toutes à essayer de former des citoyens. Tous les professeurs peuvent donc être amenés à l'enseigner, c'est pourquoi les circulaires de rentrées font référence à des professeurs volontaires.

Pourtant, dans la pratique, on observe que seuls les professeurs d'histoire / géographie, de SES[6], de philosophie et de français, souvent en liaison avec les professeurs documentalistes, ont généralement en charge l'ECJS. Bien que concernant l'ensemble de la communauté éducative, au lycée Jean Lurçat ce sont les professeurs d'histoire / géographie qui l'enseignent majoritairement, à 53 %(Annexe 2) ; cela leur permet de récupérer simplement une partie de la dotation horaire qu'on leur a récemment retirée. Les professeurs de SES sont également souvent volontaires car « cette « petite » discipline ne compte que quatre mille enseignants, et sa création est récente puisqu'elle remonte à 1969. Ces enseignants ont toujours porté le rêve d'un enseignement engagé dans la cité, sans la contrainte d'un programme. »[7] explique Armand Chanel, professeur à l'IUFM de Grenoble. De cette catégorisation schématique ressort bien que la prise en charge transversale de cet enseignement connaît de grandes limites. La plus grande faille de l'ECJS tient sans doute en l'absence d'interdisciplinarité.

L'absence d'interdisciplinarité est également une des grandes failles du lycée Jean Lurçat où les professeurs sont peu habitués à travailler en équipe. Or, pour remplir sa mission

---

[6] Science Economique et Sociale.
[7] PERRUCA, Brigitte. L'ECJS a fait ses preuves. *Le monde de l'éducation*, oct. 2003, n°318, p.76.

pédagogique et développer chez l'élève des compétences documentaires, le professeur documentaliste a besoin de s'associer avec ses collègues autour d'une démarche de projet. De plus, de même que pour les sciences économiques et sociales, les apprentissages documentaires sont un enseignement récent, qui compte peu de professeurs, et qui a besoin de creuser sa place : leur rapprochement pourrait renforcer leurs importances réciproques dans l'établissement, et pourrait se réaliser au travers de l'ECJS. Ces deux enseignements transversaux que sont l'ECJS et les apprentissages documentaires ont en effet tout à gagner à s'appuyer l'un sur l'autre au moment où ils connaissent tout deux des difficultés de mise en place au lycée Lurçat, comme nous allons le voir.

1.2. …Aux difficultés de leurs mises en place à Jean Lurçat:

1.2.1. Absence de formation spécifique pour l'ECJS :

Il apparaît que les professeurs se retrouvent très démunis face à l'ECJS qui leur demande un positionnement pédagogique inhabituel. Beaucoup souhaiteraient une formation continue plus importante[8], d'autant que de nombreux enseignants sont mal préparés et bien souvent mal à l'aise avec la conduite d'un débat. D'autre part, le programme d'ECJS aborde des notions juridiques et abstraites (légalité, représentativité…) dont la maîtrise ne s'improvise pas. Il suppose en outre un suivi serré de l'actualité et donc une implication importante de l'enseignant. Mais l'ECJS n'étant pas une discipline, elle a du mal à s'imposer dans les plans de formation académique, révèle Jacques Guin, président du groupe d'experts de l'ECJS[9]. Or sans formation spécifique, il semble que de nombreux professeurs craignent de se lancer dans l'enseignement de l'ECJS tel que préconisé par les textes.

1.2.2. Une dotation horaire peu adaptée :

Goutte d'eau dans les emplois du temps, puisqu'il correspond pour les élèves à deux heures mensuelles, soit seize heures seulement par an, ce rythme d'enseignement ne correspond pas à celui du projet qu'il est censé soutenir. Il est difficile pour les élèves de remobiliser leur démarche de recherche tous les quinze jours et de tenir le fil conducteur jusqu'au bout. Ces activités ponctuelles leurs paraissent artificielles et décousues.

Cette année, certains professeurs ont d'autant plus de difficultés à mener à bien ces séances bimensuelles qu'ils ont en responsabilité des classes dans lesquelles ils n'enseignent

---

[8] GODEFROY, Kristel ; TOZZI, Michel, Enseigner le débat : quelle formation ? *Les cahiers pédagogiques,* février 2002, n°401, p.30.

[9] MATHIEU, Mathilde. Au lycée, le débat politique tourne court. *Le monde de l'éducation*, février 2002, n°300, p.63.

pas par ailleurs. Ils rencontrent donc tous les quinze jours des demi classes au sein desquelles ils n'arrivent pas à connaître suffisamment les élèves. Cela pose nécessairement des problèmes de motivation, d'investissement et d'évaluation.

1.2.3. Les conséquences:

Le lycée Jean Lurçat, malgré un brassage de 187 professeurs, connaît des équipes disciplinaires soudées. Cela n'empêche pas que concernant l'ECJS, chaque professeur responsable de l'enseignement travaille différemment de son collègue. La tendance est plutôt à enseigner l'ECJS partiellement, en le rattachant par exemple au programme d'histoire / géographie. De nombreux enseignants me confient également qu'ils utilisent exclusivement les manuels récemment édités et qu'ils fournissent eux-mêmes aux élèves les documents à analyser. Recherches documentaires et débats ne sont pas toujours à l'ordre du jour, par lassitude parfois, par manque de moyens et de modèles à suivre souvent. Chacun a du mal à s'approprier ce nouvel enseignement.

En observant la situation, il est apparu qu'une collaboration avec le professeur documentaliste pourrait remotiver et aider certains collègues. Notre équipe allait alors pouvoir proposer et initier un partenariat. D'autant plus que l'ECJS correspond réellement à un besoin pour les élèves.

1.3. Des besoins réprimés pour les élèves :

1.3.1. Les élèves de seconde et le besoin d'expression :

Si l'ECJS a été mis en place à partir de la classe de seconde, c'est que cela correspond à un besoin pour l'élève. C'est à l'entrée au lycée que commence véritablement à se construire l'opinion personnelle, et bien souvent, la conscience politique. D'autre part, les élèves de seconde ou de première ont un grand besoin de s'exprimer, d'expliquer aux autres ce qu'ils ressentent et pensent ; ils ont besoin d'être écoutés et pris au sérieux[10]. Ils entrent dans l'âge où le besoin d'autonomie se fait pressant, et où l'appartenance au « groupe » devient nécessaire.

L'ECJS répond à tous ces besoins : expression personnelle, au travers du débat ; construction de la conscience politique, au travers des contenus abordés ; autonomie, au travers des recherches documentaires qu'ils apprennent à mener, mais aussi travail en groupe. De même, les apprentissages documentaires peuvent renchérir à ces besoins d'expression et d'autonomie. L'élève devrait donc s'épanouir dans ce dispositif pédagogique, pensé pour lui.

[10] DUPONT, Françoise. On argumente… *Les Cahiers pédagogiques*, fév. 2002, n°401, p.43.

1.3.2. Construire sa citoyenneté :

S'appuyant sur l'affirmation selon laquelle on ne naît pas citoyen mais on le devient, cet enseignement s'insère dans les dispositifs d'éducation à la citoyenneté déjà existants (Conseil de la Vie Lycéenne, heure de vie de classe). A l'entrée au lycée, l'appropriation active et intériorisée de la notion de citoyenneté est un des objectifs fondamentaux[11], faisant suite à une citoyenneté plus « passive, octroyée » au collège[12]. Il s'agit véritablement, dès la seconde, et jusqu'en terminale, de consolider la construction citoyenne de l'élève.

L'ECJS, par ses modalités (la recherche, la lecture, le tri d'information pour dégager un argumentaire, le débat…) entraîne bien apprentissage et intégration des conditions d'accès à la citoyenneté. Cette notion est même « vécue » à travers ce dispositif, au travers du débat par exemple, puisque l'échange et la régulation des relations interindividuelles[13] participent de sa construction.

A Jean Lurçat, les réalisations des années passées ayant été décevantes en ECJS, des professeurs estiment que les élèves ne sont pas en mesure de parvenir aux objectifs ambitieux qui sont visés dès la seconde. Mais l'équipe des documentalistes essaie de convaincre ces professeurs en argumentant qu'un travail en équipe interdisciplinaire pourrait y remédier ; car c'est aussi parce que les élèves n'ont pas encore acquis ces compétences qu'il est indispensable de les aborder et de mettre en place les conditions de leur apprentissage et de leur maîtrise progressive, en favorisant notamment recherches documentaire et organisation du débat.

1.3.3. Une démotivation à effacer :

Pour les élèves, l'ECJS se présente comme une « discipline » supplémentaire dont les objectifs sont diffus à cause du délai entre deux séances, interruption qui entraîne dilution des acquisitions précédentes et, bien souvent, baisse de motivation. S'ajoute à cela ce qu'ils perçoivent comme une quasi absence d'évaluation, car si l'ECJS apparaît comme rubrique dans les nouveaux livrets scolaires, son évaluation ne prévoit pas de note mais une appréciation: Or, un travail effectué sur le long terme et non évalué est perçu comme ne méritant pas d'implication. Des élèves ont dans un premier temps manifesté le besoin d'une

---

[11] Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche. *Programme des lycées : Education Civique, Juridique et Sociale en classe de seconde générale et technologique* **[en ligne]**. Bulletin officiel de l'Education Nationale, hors série n°6 du 29 août 2002. Disponible sur : <URL : http://www.education.gouv.fr/bo/2002/hs6/default.htm> (consulté le 10/02/2004).
[12] DEUBEL, Philippe ; POUZOLS, Serge. ECJS pour la classe de seconde. *DEES*, mars 2001, n°123, p.30.
[13] BOISSINOT, Alain. Le débat, l'enseignement du français et la rhétorique. *Les cahiers pédagogiques*, février 2002, n°401, p.25-26.

note, marque de reconnaissance du travail effectué. Cependant, la proposition d'autoévaluation faite par les documentalistes à certains collègues responsables de l'ECJS, au moyen de critères de réussite déterminés ensembles, leur convient également, si ce n'est plus lorsqu'on sonde les élèves.

Ces restrictions faites, les élèves de Jean Lurçat restent néanmoins intéressés par l'ECJS et souhaitent souvent pouvoir s'exprimer, travailler en groupe et débattre, comme le révèlent les membres de la Maison des Lycéens. Il n'a pas été possible dans cet établissement de rapprocher les heures d'enseignement de l'ECJS dans le temps ; par contre, la plupart des professeurs ont instauré un système de notation dès les premières années. Il semble donc que si l'ensemble des enseignants voulait jouer le jeu d'un apprentissage civique conforme aux recommandations officielles, les élèves pourraient retrouver une grande part de leur motivation. Les enseignants documentalistes ont tenté d'intervenir en ce sens.

1.4. Le cas comparable de la pédagogie documentaire :

1.4.1. Un enseignement difficile à mettre en place à Jean Lurçat :

Quand je suis arrivée au lycée Jean Lurçat, j'ai été frappée par l'absence de reconnaissance de la mission pédagogique du professeur documentaliste. L'équipe qui travaille au CDI est pour l'essentiel arrivée il y a moins de deux ans et a du faire face à « un colossal travail de gestion du fait de l'état de désorganisation total qui régnait au CDI »[14]. Aujourd'hui, la situation du fonds et de la base documentaire s'est améliorée, mais il reste difficile de trouver des partenaires avec lesquels mener des projets pédagogiques. N'ayant pas initié d'activités pédagogiques pendant des années, les professeurs de discipline ignorent tout de notre rôle. Ils peuvent simplement donner une définition de notre métier « en creux » : professeur sans classe et sans emploi du temps fixe a priori, sans bulletin de note à remplir et sans conseil de classe à tenir, professeur avec CAPES mais sans programme…. Il s'agit donc de remplir les manques de cette définition en rendant au moins visible notre action pédagogique, la face avant de notre métier.

L'ensemble de l'équipe des documentalistes a donc choisi de s'intégrer aux activités pédagogiques existantes dans la mesure du possible, en faisant valoir ses compétences professionnelles. Elle espère ainsi remédier à un besoin encore inexprimé. Car jusqu'ici, la pédagogie documentaire n'était pas considérée comme importante dans cet établissement : on

[14] GROUVEL, Marianne. *Interdisciplinarité et ouverture du CDI sur son environnement culturel : de la création du fonds local au développement de compétences documentaires chez les élèves.* Mémoire professionnel. Montpellier : IUFM, 2003, p.3.

pensait plutôt que la recherche et le traitement de l'information sont des compétences innées, puisqu'elles n'y étaient pas enseignées. La reconnaissance de son sens est donc à gagner auprès de tous, élèves et professeurs.

Puisque les uns comme les autres se trouvent en situation d'inconfort devant l'ECJS, un changement de représentation des enseignants et des élèves face à la prise de conscience du besoin de formation documentaire sera peut-être plus facile.

1.4.2. La construction de compétences parallèles :

La dimension civique de la documentation vise le développement de savoir être très proches de ceux développés par l'ECJS : autonomie, esprit critique, responsabilité, respect de l'autre par le travail en groupe…

De plus, les savoir faire qu'elle permet de construire rappellent tout autant les modalités de l'ECJS : recherche d'information, critique des sources, lecture rapide, tri de l'information et collecte de ses références, prise de note, utilisation des technologies de la communication et de l'information, transformation de l'information en argument, organisation d'un dossier documentaire, construction d'une bibliographie, méthodologie du débat argumenté… Toutes ces compétences répondent à celles mises en action au travers de l'enseignement de l'ECJS et font écho aux référentiels de compétences documentaires[15]. Le professeur documentaliste reste donc à sa place en prenant activement part à l'ECJS. Même si cela n'est pas explicitement mentionné par les programmes, bien que la consultation sur les nouveaux programmes de lycée professionnels présente le professeur documentaliste : «non pas comme un simple prestataire de service recevant les classes au CDI mais comme un véritable pilote assistant les professeurs dans la conduite de la recherche documentaire de leurs élèves »[16], il est donc de la responsabilité de l'enseignant documentaliste d'intervenir au moins dans la phase de recherche de l'ECJS.

En effet, c'est dans cet « espace transversal de culture et d'information »[17] que représente le CDI que, guidé par le documentaliste, l'élève pourra prendre conscience d'une autre manière de construire des savoirs. Il est vrai que l'institution scolaire ne pouvait se décharger sur les seuls médias de tout ce qui touche à l'actualité, au social et au politique :

---

[15] Par exemple : F.A.D.B.E.N. Compétences en information documentation : référentiel. *Médiadoc*, décembre 1997.

[16] FRANCE. Direction de l'enseignement scolaire. La consultation sur les nouveaux programmes du lycée [Document html]. Paris : Ministère de l'Education Nationale. Disponible sur : <URL : http://www.education.gouv.fr/bo/2002/hs5/cap3.htm> (consulté le 10/02/2004).

[17] ALAVA, Séraphin. Autoroutes de l'information et apprentissages documentaires. *Documentaliste-Sciences de l'information*, 1996, vol. 33, n°3, p.140.

elle dispose au moins de deux acteurs incontournables aujourd'hui, l'enseignant ayant la responsabilité de l'ECJS, et l'enseignant documentaliste.

1.4.3. La naissance d'un besoin : s'associer :

Puisque le professeur documentaliste ne peut pas véritablement faire valoir son rôle pédagogique sans collaborer avec un autre professeur, et qu'en retour le professeur ayant en charge l'ECJS a de grandes difficultés à mettre en place un enseignement applicable et générateur de sens pour l'élève, la nécessité de s'associer l'un à l'autre s'impose peu à peu. Ainsi, chacun des partenaires pourra honorer ses missions pédagogiques, recommandées par les textes officiels. De plus, l'intérêt et le sens de la pédagogie documentaire comme ceux de l'ECJS apparaîtront plus clairement aux yeux des élèves, jusqu'à rayonner, peut-être, sur l'ensemble de la communauté éducative du lycée Jean Lurçat. L'objectif est du moins de faire évoluer le regard de tous sur ces enseignements transversaux, en répondant à un besoin réciproque.

2. Initier un partenariat :

2.1. Une opportunité saisie par les documentalistes :

2.1.1. Contextualiser l'initiation à la recherche documentaire en seconde :

Le professeur documentaliste nouvellement arrivé dans l'établissement et moi-même, professeur documentaliste stagiaire, avons décidé d'informer l'ensemble des enseignants ayant en charge l'ECJS de notre volonté d'association par des courriers personnalisés, laissés dans les casiers en salle des professeurs. Une réunion permettant à tous ces professeurs de se rencontrer et de définir ensemble les modalités d'enseignement de ce dispositif aurait été souhaitable, mais n'a pas pu être organisée en début d'année. Afin de rendre incontournable un minimum d'enseignement documentaire, l'équipe des documentalistes a choisi de planifier avec chaque collègue une première séance d'initiation à la recherche documentaire, pour toutes les classes de seconde. A nous de les convaincre par la suite d'entamer un véritable partenariat.

L'objectif premier de cette première séance systématisée pour les vingt classes de seconde était de faire construire à tous les élèves les bases indispensables pour entamer une recherche documentaire. Il s'agissait d'une sorte de « kit de survie » pour la « jungle documentaire ». Des séances d'initiation à la recherche documentaire sont d'ailleurs traditionnellement mises en place dans tous les lycées pour le cycle de détermination (seconde). Mais afin de ne pas rendre systématique une initiation reposant sur un « enseignement à vide », qui ne laisserait enthousiastes ni les professeurs, ni les élèves, il nous a paru important de contextualiser notre enseignement. L'introduction de l'ECJS, renforcée en première par les TPE et les PPCP, nous a semblé moyen efficace de donner du sens à ses formations.

On l'a vu, les secondes générales, technologiques et BEP ont les mêmes contenus d'apprentissage en ECJS : la tache des documentalistes, qui relient toutes les classes par cette même formation, est donc simplifiée. La contextualisation de l'initiation à la recherche documentaire permet d'en faire apparaître instantanément le sens pour l'élève : « apprendre à trouver l'information dont j'ai besoin m'est nécessaire pour mener à bien mes travaux d'ECJS ». Apprendre à se repérer dans le CDI, à en connaître les différentes ressources, comprendre le mode de classement des documents et savoir sommairement utiliser le logiciel documentaire BCDI peut donc se faire facilement pour toutes les classes au travers de cette même contextualisation.

2.1.2. Créer des situations authentiques de recherche d'information :

Nous avons donc saisi une occasion pédagogique, en profitant de la mise en place d'un projet transversal et d'un nouveau dispositif pédagogique pour mettre en avant l'utilité des services documentaires, et prioritairement ceux en formation. Jusqu'à l'arrivée des TPE et de l' ECJS, le documentaliste était l'enseignant qui, de manière générale, travaillait avec les élèves sur le terrain des apprentissages documentaires ; bien que cherchant toujours à contextualiser ces apprentissages avec les contenus disciplinaires, on pouvait parfois reprocher à son enseignement une certaine artificialité[18].

Avec l'ECJS, au contraire, l'enseignant documentaliste a l'occasion manifeste de créer « des situations authentiques de recherche d'information »[19], combinant diverses approches et contenus disciplinaires. Il fait corps avec la logique de la démarche disciplinaire, et doit accompagner la construction des contenus. Il semble donc que s'associer à l'enseignement de l'ECJS soit le meilleur moyen de valoriser les apprentissages documentaires. La recherche d'information trouve son terrain de prédilection au lycée, à partir de l'ECJS et jusqu'aux TPE. Ainsi, le documentaliste peut créer des situations authentiques de recherche d'information en s'appuyant sur des enseignements qui mettent en avant la démarche documentaire.

2.1.3. Des réactions mitigées : de l'embarras à l'enthousiasme :

A Jean Lurçat, comme dans bien des lycées, faute de temps de concertation suffisants, institutionnalisés et inter équipes, il est difficile de faire mesurer aux collègues de discipline le temps nécessaire à une recherche, et de leur faire reconnaître la nécessité d'un diagnostic préalable des compétences documentaires réelles des élèves par exemple. Aussi, de nombreux enseignants ayant en charge l'ECJS surestiment la capacité de leurs élèves à dépasser les difficultés d'une recherche documentaire dans le même temps qu'ils sous-estiment le temps nécessaire d'un apprentissage potentiel. La proposition par courrier, avec demande de rencontre pour un minimum de concertation des documentalistes envers leurs collègues, a ainsi entraîné des réactions diverses.

Les uns après les autres, de courant septembre à fin octobre, les enseignants responsables de l'ECJS ont répondu à notre sollicitation et sont venus discuter des modalités de notre première intervention pédagogique, ou au moins décider d'une date et d'un horaire possible. C'est à ce moment là que nous nous sommes aperçues de la diversité de leurs projets

---

[18] DALLIER, Annick. Le CDI au cœur de la rénovation. *Les cahiers pédagogiques*, mai 2002, n°404, p.32-35.
[19] LIQUETE, Vincent. Les TPE sont-ils solubles dans les CDI ? *Les cahiers pédagogiques*, mai 2002, n°404, p.30-31.

d'enseignement de l'ECJS, et bien souvent du peu de considération reconnu aux exigences documentaires. Pourtant, une importante majorité de professeurs a paru heureuse d'une proposition de partenariat pédagogique, et de la mise en place d'une initiation à la recherche documentaire, pendant laquelle ils souhaitent souvent (ré)apprendre eux-mêmes des bases fragiles. Rassurés ou soulagés de ne pas être seuls face à cet enseignement, beaucoup ont vu dans notre demande de collaboration un recours utile. Cependant, la plupart des enseignants de notre lycée ne se fait pas illusion sur l'état du fonds documentaire du CDI, qu'ils ont un temps été amenés à fréquenter. Ils croient plus volontiers à l'utilisation par les élèves des ressources proposées sur Internet. Mais ils sont agréablement surpris d'être soutenus dans leur enseignement transversal par les enseignants documentalistes, ce qui était peu le cas auparavant. C'est pour nous au moins l'occasion de faire connaître la nouvelle équipe de documentalistes et ses aspirations pédagogiques.

D'autres enseignants montrent plus de réserve quant à notre souhait d'association, voire même de l'embarras. S'ils veulent bien nous « prêter » leurs élèves pour que nous puissions les initier à la recherche documentaire, il n'est pas vraiment question de poursuivre une quelconque collaboration. Après discussion, il se révèle que leur intention est d'enseigner traditionnellement les contenus de l'ECJS, ou bien de proposer eux-mêmes des documents à analyser, ou encore de poursuivre un programme d'histoire trop chargé.

Mais finalement, nous réussissons à obtenir au moins la mise en place de cette séance d'initiation pour la totalité des classes de seconde avec l'ensemble des professeurs ayant en charge l'ECJS. De septembre aux vacances de Noël, chaque élève aura réveillé, découvert ou renforcé ses compétences documentaires.

2.2. En amont, pallier à la pauvreté du fonds documentaire :

2.2.1. L'urgence de réactualiser le fonds documentaire :

Au préalable de ces premières séances en collaboration avec les enseignants responsables de l'ECJS, un important travail de réactualisation du fonds documentaire a été fourni. En effet, la quasi-totalité du fonds « livres » était obsolète, et l'on ne pouvait compter que sur la ressource des périodiques pour répondre aux besoins des élèves. La remise à jour du fonds documentaire a pu être faite en liaison avec les enseignants pour bâtir une politique d'achat commune, chacun nous donnant quelques suggestions. A partir des informations dont nous disposions sur l'offre éditoriale, notre choix s'est orienté aussi souvent que possible vers les éditions de poches, faciles à compulser pour des élèves qui, en seconde, ont beaucoup de

mal à chercher dans les livres. La classe 3 de la CDU[20] a alors pris une nouvelle dimension, devenant de ce fait la plus actuelle du CDI.

2.2.2. La nécessité d'une veille documentaire sur Internet :

Notre budget n'étant pas extensible, il a fallu penser à enrichir nos ressources documentaires autrement qu'avec des livres et des périodiques. D'autre part, de nombreuses informations pouvant être utiles pour l'ECJS relèvent d'une actualité très récente, et n'ont pas encore fait l'objet de publication. Une veille sur Internet a donc commencé pour les documentalistes, à l'affût des documents qui pourraient être pertinents pour les thèmes de recherche proposés en ECJS. Il s'agissait de couvrir les sujets d'actualité, mais aussi d'indexer les sites Internet jugés importants ; puisque nous ne sommes pas encore abonnés aux mémodocnets, c'est à nous de repérer les sites et pages que nous estimons d'intérêt pédagogique.

De plus, l'ECJS encourage l'utilisation des TIC[21]. Internet est alors un outil de recherche privilégié, que nous essayons de structurer modestement en enregistrant quelques sites fondamentaux dans les favoris et en les indexant dans la base du logiciel documentaire BCDI. Ces sites représentent alors des pistes et points d'ancrages qui permettent de ne pas perdre de vue les objectifs de la recherche, de ne pas naviguer sans but[22]. Mais surtout, ils aident l'élève à authentifier et valider ses choix face à la surinformation sur Internet : ce sont des ressources certifiées par les documentalistes[23]. Cette veille documentaire sur Internet est donc nécessaire pour enrichir le fonds documentaire de nouvelles ressources valides, mais simplement distantes.

2.3. Une initiation à la recherche documentaire effective pour toutes les secondes :

2.3.1. Les bases fondamentales : première séance :

Une fois vérifiée la disponibilité de ressources pertinentes pour que les recherches des élèves n'aboutissent pas au silence documentaire, et ayant pris connaissance des différents thèmes choisis par les élèves ou les professeurs, la première séance de recherche documentaire pour l'ECJS peut commencer. Les sujets de recherches sont très variés, souvent déjà sous la forme de problématique (par exemple, au sujet des OGM et des lois sur la

[20] Classification Décimale Universelle.
[21] Technologies de l'Information et de la Communication.
[22] ALAVA , Séraphin. Autoroutes de l'information et apprentissages documentaires. *Documentaliste-Sciences de l'information*, 1996, vol. 33, n°3, p.137.
[23] FONDANECHE, Daniel. La dématérialisation de l'écrit. *InterCDI*, sept/oct. 2000, n°167, p.99.

bioéthique : « L'utilisation des découvertes scientifiques doit-elle être limitée ? » ou sur les lois sur la nationalité : « Dans quelle mesure la demande de régularisation de leur situation administrative par les sans-papiers est-elle légitime ? »), ce qui vise à faciliter la recherche d'arguments des élèves (Annexe 3).

Puisque chaque professeur a joué le jeu et a donné, au moins pour cette première séance, des sujets de recherches aux élèves, le travail des documentalistes trouve contextualisation. J'ai pour ma part enseigné les bases de la recherche documentaire à toutes les classes de seconde ayant ECJS le lundi et le mardi, en expérimentant diverses méthodes.

Les toutes premières séances que j'ai menées avaient pour objectifs de faire découvrir aux élèves les différentes ressources du CDI qui leurs seraient utiles pour l'ECJS. Il s'agissait également de leur faire comprendre le mode de classement des documents par une description sommaire du fonctionnement de la CDU et de la cote d'un documentaire. La dernière partie de l'heure les amenait à faire une recherche simple par thème sur BCDI2 à l'aide d'une fiche « mode d'emploi » que nous commentions ensemble : il s'agissait principalement de comprendre la technique de consultation du logiciel et de traduire une recherche en mots-clés. La séance prenait la forme d'une visite du CDI suivie d'une recherche par groupe sur BCDI.
Ces objectifs étaient certes ambitieux (beaucoup de compétences à développer ou à réactiver en un minimum de temps), mais l'équipe des documentalistes s'était mise d'accord sur un point : essayer de synthétiser, en cette première séance négociée avec l'ensemble des professeurs, les points fondamentaux d'une recherche simple au CDI. Les élèves devaient être capables à la fin de l'heure de retrouver dans le CDI le document qui se rapprochait le plus de leur thème de recherche en passant par le logiciel.

Mais au fur et à mesure des séances, j'en ai fait évoluer le déroulement. J'ai notamment créé des fiches d'exercices qui amenaient les élèves à être plus acteurs de leurs apprentissages et permettaient d'évaluer s'ils étaient effectivement capables en fin d'heure de trouver le document le plus pertinent pour leur recherche. Cette mise en activité, dont les objectifs à atteindre étaient simples bien que fondamentaux, rendait les élèves visiblement satisfaits de leur réussite.

J'ai également tenté de diviser les demi groupes en nouveaux demi groupes pour que chaque élève puisse effectuer une recherche seul sur BCDI. Mais, afin d'améliorer plus significativement le fonctionnement de cette première séance, je me suis finalement dirigée vers une simplification et réduction des objectifs. Il convenait de viser moins haut, mais d'atteindre plus sûrement le développement de compétences réelles pour les élèves.

Cependant, bien que denses, ces séances ont dans l'ensemble bien fonctionné et ont rencontré un succès certain auprès des élèves et des professeurs, comme nous le verrons en 3.1.1.

2.3.2. La recherche d'information sur Internet :

Dès la fin de la toute première séance d'initiation à la recherche documentaire, j'ai proposé à l'enseignant d'histoire / géographie de renforcer la formation de ses élèves au moyen d'une séance qui concernerait plus particulièrement la recherche sur Internet. Comme celui-ci a volontiers accepté ma requête, à la fin de chacune de mes premières séances, j'ai sollicité le professeur concerné pour une deuxième séance ciblant Internet. Il faut croire que le thème est attractif, et que l'ensemble des enseignants croit en l'intérêt d'une telle formation à la recherche et au tri d'information, car la plupart a souhaité monter cette séance avec ma collaboration. Cette fois-ci, j'ai essayé de préserver un temps de concertation afin de toucher au mieux aux besoins réels des élèves dans le cadre de leur formation d'ECJS, et d'au moins discuter avec l'enseignant des éléments que je souhaitais essentiellement aborder. Il me semble que cela a favorisé l'ébauche d'un souhait de travail interdisciplinaire.

J'ai ainsi pu développer avec ces classes de seconde les quatre étapes d'une recherche d'information pertinente sur le Web : la préparation de la recherche (au travers de la notion de mots-clés) ; le choix de l'outil de recherche pertinent (au regard de la différence entre moteur et annuaires de recherche et de leurs intérêts réciproques selon la plus ou moins grande précision de leur requête) et la formulation d'une requête ; la consultation des résultats et des sites (c'est-à-dire la décision et le choix de visiter une page Web en connaissance du type d'information qu'elle contient, observable dès le suffixe de l'adresse url ; il s'agissait également de comprendre comment valider l'information) et enfin la prise en note des informations utiles (en abordant notamment la nécessité de noter les adresses des sites et l'illégalité du copier coller pour cause de droit d'auteur). Un des objectifs principaux était de prouver aux élèves que « ce n'est pas parce que les hypermédias sont conviviaux qu'ils permettent de se passer d'un objectif de recherche »[24] car c'est dans cet état d'esprit que les documentalistes surprennent souvent les élèves qui « cherchent » des informations sur Internet. Or, insiste Séraphin Alava : « naviguer sans but, sans un projet réaliste ou utopique, ce n'est que barboter »[25]. J'ai donc amené les élèves à interroger leurs sujets de recherche, à

[24] ALAVA, Séraphin. Autoroutes de l'information et apprentissages documentaires. *Documentaliste-Sciences de l'information*, 1996, vol. 33, n°3, p.138.
[25] Ibid.

diriger leur navigation en notant les références de leur parcours sur le Web et à « jeter l'ancre »[26] pour pouvoir apprendre.

En pratique, malgré les seuls quatre postes reliés à Internet au CDI, les élèves, contraints de travailler par trois ou quatre, ont montré une grande motivation. Finalement, seule une petite moitié des élèves avait l'habitude d'utiliser Internet, et beaucoup avaient besoin d'une telle séance. Apprendre à trier et valider l'information était par exemple indispensable pour tous. C'est d'ailleurs, selon Daniel Fondanèche, ce vers quoi tend notre métier : « La principale mission du documentaliste sera non plus d'être un « passeur culturel », un guide ès communication, mais un spécialiste de l'aide à la décision face à la surinformation. C'est à lui que reviendra le soin d'aider l'élève à authentifier et valider ses choix, c'est par son aide que passera une forme de processus de certification des données recueillies par l'élève »[27]. Il est vrai que « pour qu'un usager occasionnel devienne un utilisateur averti et/ou « info-lettré », il faut qu'il ait l'occasion de rencontrer des médiations »[28] confirme Claude Morizio, et les professeurs documentalistes représentent les médiateurs de l'information et de la connaissance privilégiés en ce domaine… C'est une des raisons pour laquelle nos séances pédagogiques ont bien fonctionné : nous étions au cœur des attentes soulevées par l'ECJS et des nouvelles compétences à développer que l'on peut attendre de notre métier.

Cependant, le plus difficile restait à faire : tenter d'instaurer une véritable collaboration dans la durée.

2.3.3. Tenter d'instaurer une véritable collaboration dans la durée :

Une fois ces deux premières séances achevées, j'ai voulu m'entretenir avec chaque professeur pour savoir comment il souhaitait que nous travaillions pour poursuivre l'enseignement de l'ECJS. Je me doutais que si je ne proposais pas moi-même des exemples de compétences documentaires à développer, telles que la prise de note dans les documents, la transformation de l'information en argument ou la méthodologie du débat argumenté (mais bien d'autres savoir-faire auraient pu être construits), les professeurs de disciplines ne pourraient pas envisager une plus longue collaboration, faute de savoir ce qu'un enseignant documentaliste pourrait continuer à lui apporter, si ce n'est son CDI. J'ai donc tenté de

---

[26] ALAVA, Séraphin. Autoroutes de l'information et apprentissages documentaires. *Documentaliste-Sciences de l'information*, 1996, vol. 33, n°3, p.138.
[27] FONDANECHE, Daniel. La dématérialisation de l'écrit. *InterCDI*, sept/oct. 2000, n°167, p.99.
[28] MORIZIO, Claude. *La recherche d'information*. Paris : Nathan, 2002. 128, p. 120.

convaincre les enseignants de l'utilité de notre association tout au long du projet d'enseignement de l'ECJS.

Néanmoins, les réticences que j'avais déjà senties chez certains collègues ont ici ressurgies. Ils estimaient que ces deux séances avaient été enrichissantes mais suffisantes pour leurs élèves. Ils souhaitaient d'autre part poursuivre de façon autonome leur enseignement, bien souvent épuré de toute recherche documentaire Avec ceux-là, je n'ai pu davantage poursuivre mon travail.

J'ai cependant réussi à prolonger plus ou moins longuement ma collaboration pédagogique avec quelques professeurs. Bien souvent, c'était les professeurs de SES qui acceptaient le plus volontiers mon implication dans le projet d'ECJS. Un exemple de séquence pédagogique réussie avec un enseignant de SES peut d'ailleurs par exemple être rapporté.

2.4. Un exemple de séquence issue d'un partenariat réussi :

2.4.1. Un travail en équipe :

Ce n'est qu'après les deux premières séances pédagogiques que j'ai réellement commencé à sentir qu'était en train de se mettre en branle un véritable travail d'équipe. Jusqu'alors, je n'étais que l'instigatrice de ces collaborations interdisciplinaires, laquelle proposait de développer des compétences documentaires chez les élèves en lien avec l'ECJS mais sans réelle interaction avec son enseignant d'origine. Il me fallait d'abord être acceptée et reconnue comme un partenaire pédagogique pour pouvoir monter une séquence en équipe impliquant concertation, réflexion commune et partage des enseignements.

Une fois que les élèves ont eu avancé raisonnablement leurs recherches et recueilli quelques documents, le professeur de SES et moi-même avons réfléchi à la meilleure façon de leur « venir en aide » pour qu'ils puissent poursuivre jusqu'à la mise en place du débat, le but ultime. Il s'agissait de bien cerner leurs besoins pour qu'ils construisent grâce à notre accompagnement leur argumentation. C'est ensemble que nous avons construit la suite de la séquence d'ECJS, grâce à l'observation des obstacles rencontrés par les élèves.

2.4.2. De l'argumentation au débat :

Il s'est avéré qu'avec la classe en question, le besoin le plus pressant était d'aider les élèves à comprendre comment passer de l'information à l'argument. C'est une technique difficile à intégrer pour certains élèves en seconde ; d'ailleurs, le processus d'apprentissage en ECJS répond à une progression : plus on approche de la terminale, plus on fait reculer

l'échange pour aller vers le débat argumenté. Nous avons cependant tenté de leur faire comprendre simplement comment passer d'une logique d'information (recherche des données) à une logique d'argumentation (construction de thèses opposés, agencement d'arguments). Puisqu'ils répondent à un sujet sous forme de problématique, les élèves doivent extraire de leurs documents les idées clés et les noter à droite ou à gauche d'une fiche selon qu'ils entrent dans la catégorie « pour » ou « contre » ; les arguments sont ainsi rendus visibles. De plus, nous avons jugé nécessaire de revenir sur le sens du mot « incivilité », en ayant notamment recours au dictionnaire, puisqu'en plusieurs occasions, les élèves ont semblé assimiler des agressions physiques violentes à des actes d'incivilité ! Nous intervenions ainsi beaucoup pour réajuster le parcours de recherche des élèves et les aider à dépasser les obstacles rencontrés.

Avant de mener les élèves vers le débat argumenté, il a également fallu travailler tous ensemble sur sa méthodologie lors d'une séance. Selon Dominique Bucheton, «le débat est fondamentalement inscrit dans une démarche heuristique, celle qui permet d'avancer ensemble pour découvrir un peu plus de vérité, un peu plus de savoir, des solutions raisonnées à des problèmes partagés »[29] ; il intervient donc logiquement en phase finale de recherche. Après l'avoir défini, nous avons proposé de monter une sorte de « contrat de communication » obligeant chacun, par le fait même de s'engager dans le débat, à respecter les autres intervenants, à écouter, selon des principes d'égalité de tous et de tolérance de l'autre. La prise de conscience de la nécessité de règles, de modes de régulation précis pour débattre, concours aussi à cet apprentissage de la citoyenneté.

Malheureusement, je n'ai pu voir l'aboutissement de cette séquence au travers du débat car le professeur de discipline a dû organiser cette séance pendant ses horaires de SES pour disposer d'assez de temps, en dehors donc de mes heures de présence dans l'établissement. Celui-ci m'a cependant expliqué que le débat avait bien fonctionné malgré une timidité de certains élèves, qu'il a fallu encourager à prendre la parole. mais le fonctionnement du débat argumenté avait été bien assimilé par les élèves qui ont dans l'ensemble « joué le jeu ».

2.4.3. S'associer avec le documentaliste s'est révélé une nécessité pédagogique :

Au travers de l'exemple de séquence pédagogique issue d'un partenariat réussi, on peut logiquement déduire que s'associer avec le documentaliste s'est révélé une nécessité

[29] BUCHETON, Dominique. Trois bonnes raisons pour débattre à l'école. *Les cahiers pédagogiques*, février 2002, n°401, p.38.

pédagogique. En effet, c'est au travers de ce type d'association que peut être réalisé l'ensemble des exigences réciproques de ces deux enseignements transversaux : ECJS et apprentissages documentaires. Se priver l'un de l'autre n'aurait sans doute pas permis d'aboutir à un résultat satisfaisant, ni d'ailleurs de répondre aux recommandations officielles.

Le partenariat ECJS / documentation aura donc eu des orientations diverses, entre semi échec et réussite. Il s'agit maintenant d'évaluer les fruits de cette collaboration interdisciplinaire.

3. Les fruits de la collaboration interdisciplinaire :

3.1. Le bilan des activités pédagogiques :

3.1.1. Evaluation des séances d'initiation :

Globalement, il semble que l'on puisse estimer que l'ensemble des séances d'initiations effectuées a connu le succès. Nous avions au préalable de ces séances reconnus plusieurs critères qui devaient nous permettre d'évaluer leur réussite ou leur échec une fois réalisées. Il s'agissait d'abord de pouvoir travailler avec l'intégralité des classes de seconde : l'intérêt était surtout, nous l'avons vu, de proposer une première formation documentaire touchant tous les élèves, afin de favoriser un minimum d'autonomie et de faire disparaître toute appréhension devant l'éventualité d'une recherche au CDI. Ce premier critère est d'ores et déjà rempli, puisque l'équipe des documentalistes a travaillé avec chacune des demi classes des vingt secondes de Jean Lurçat. On peut donc considérer que tous les élèves de seconde ont pu construire des bases fondamentales de recherche documentaire.

Un deuxième critère de réussite était l'augmentation du taux d'utilisation de BCDI et du degré d'autonomie de l'élève devant retrouver seul un livre dans le CDI. Là aussi, nous avons facilement observés de nettes améliorations. Alors que très peu d'élèves utilisaient auparavant spontanément le logiciel documentaire, préférant demander de l'aide aux documentalistes ou utiliser Internet, nous avons vu augmenter leur nombre dès les premières séances d'initiation. Mieux : certains élèves se servent des fiches « guides de recherche » que nous leur avions distribuées ! De plus, les élèves vont chercher seuls leurs documentaires dans le CDI, sans demander l'aide de quiconque, et les emprunts, si l'on compare les statistiques de prêts effectuées au premier et deuxième trimestre 2002/2003 avec celles de 2003/2004, ont relativement augmentés.

En ce qui concerne l'évaluation des séances d'initiations en elles-mêmes, on peut juger qu'elles étaient un peu trop denses. Cela s'est amélioré au fil des séances mais il est certain que, devant la possibilité d'engager un suivi des élèves sur le long terme, nous aurions segmenté les apprentissages et compétences à développer. De plus, puisque nous travaillions avec toutes les classes de seconde, il arrivait souvent que deux classes se suivent d'heure en heure au CDI. Aussi, nous avons constaté que certaines séances de recherches n'aboutissaient plus à des résultats satisfaisants, les élèves ne parvenant pas à trouver les documents que les classes précédentes n'avaient pas rangés à leur place. Pour y remédier, il s'agirait de réserver un moment en fin d'heure pour remettre les documents en place et d'espacer un peu plus les horaires entre deux classes.

Par ailleurs, les élèves ont semblé apprécier ces conditions de travail inhabituelles dans le lieu CDI, avec plus de liberté de mouvement et d'échanges avec les camarades. Il s'agissait finalement d'un apprentissage par exploration ou découverte puisque l'élève, bien que guidé, élaborait lui-même un dispositif de recherche par le choix des mots-clés, des notices et des documents.

Enfin, l'ensemble des professeurs ayant en charge l'ECJS a pu appréhender la possibilité d'un travail interdisciplinaire avec les documentalistes et percevoir nos compétences pédagogiques. Leur regard a commencé à changer sur les documentalistes et le CDI.

3.1.2. Evaluation de la séquence complète en ECJS :

Avant d'évaluer l'intégralité de la séquence « réussie » développée en deuxième partie, il convient de faire le bilan de la deuxième séance dédiée à la recherche d'information sur Internet, puisque un grand nombre de classes a pu en bénéficier le lundi et le mardi. Une majorité d'élèves n'avait pas l'habitude d'utiliser Internet ; quant à la plupart des autres, ils n'avaient pas de stratégie de recherche ni de méthode de tri raisonné de l'information. La séance a donc été utile à tous. Cependant, les élèves ont manifesté une certaine précipitation à manipuler Internet, bien que nous ayons parlé des mots-clés, des équations de recherche, des moteurs et annuaires de recherche. Cette difficulté résulte sans doute de l'habitude personnelle qu'ils ont d'utiliser les TIC sans objectif véritable.

La séquence mise en place avec le professeur de SES, quant à elle, a eu un impact positif sur les élèves car elle se plaçait sous le signe de l'accompagnement, du diagnostic des besoins et de l'aide à la résolution des situations problèmes. Les élèves étaient en posture d'autonomie, de travail de groupe et de responsabilisation, mais toujours encadrés et soutenus par leur enseignant de discipline et moi-même. Par ailleurs, « puisque c'est essentiellement à partir de leur propre recherche que les élèves peuvent construire leur argumentaire », il était important de trouver : « une problématique compréhensible et utilisable pour tous »[30]. En effet, j'ai pu observer dans d'autres classes que plusieurs problématiques, parfois très différentes, avaient été distribuées à chaque groupe d'élèves. Il semble pourtant que cela soit incompatible avec l'organisation d'un débat collectif sur un même thème. C'est donc certainement grâce à l'attribution d'une problématique commune que nous avons pu aller jusqu'à la mise en place du débat argumenté.

[30] DEUBEL, Philippe ; POUZOLS, Serge. ECJS pour la classe de seconde. *DEES*, mars 2001, n°123, p.31.

Au fur et à mesure de nos remédiations aux problèmes et besoins des élèves (points sur l'argumentation, la définition de l'incivilité, la méthodologie du débat…), nous avons perçu la transformation d'une opinion spontanée en opinion raisonnée. L'enseignant de SES et moi-même estimons alors que l'objectif majeur a été atteint. Les objectifs disciplinaires (notion d'exclusion, de RMI/RMA, de chômage, de seuil de pauvreté, de politique intérieure…), documentaires (délimiter le sujet, recherche documentaire raisonnée, tri de l'information, argumentation…) et transversaux (développement de la citoyenneté, responsabilité, écoute et respect de l'autre…) principaux ont été réunis et remplis.

Quant à l'évaluation individuelle des élèves, la difficulté est de juger l'oral et le débat, mais aussi tout un processus d'acquisition de compétences et de connaissances. C'est le professeur de SES qui a noté cette classe, évaluant la partie de recherche au CDI, la participation et l'argumentation dans le débat. J'ai eu l'occasion d'évaluer une autre classe dans une autre circonstance, ou plutôt de permettre l'autoévaluation des élèves au moyen d'une grille critériée, mais je n'ai ici pas pu y participer. Je crois cependant que malgré cela les élèves ont bien perçu que je représentais un professeur à part entière, à égalité avec leur professeur de discipline.

3.1.3. Evaluation des partenariats interdisciplinaires :

Il est manifeste que la qualité des différents partenariats interdisciplinaires mis en place plus ou moins longuement a été inégale. De plus, l'influence de ces partenariats se lit toujours dans la durée, aussi il est encore difficile d'en faire un bilan précis. En tant que professeurs documentalistes, nous avons apporté aux enseignant responsables de l'ECJS la possibilité de donner du sens aux apprentissages transversaux et de mettre en pratique les instructions officielles. Néanmoins, un véritable travail d'équipe requiert une implication réciproque et des attentes communes. C'est pourquoi de nombreux partenariats ont été extrêmement provisoires.

Pour convaincre les enseignants qu'un travail interdisciplinaire s'appuyant sur la recherche documentaire va leur faire gagner du temps pour un travail sur les « contenus disciplinaires » (puisque c'est ainsi que beaucoup travaillent dans notre établissement), il s'agit notamment de faire preuve d'une bonne connaissance des programmes pour pouvoir argumenter et justifier de notre intervention à un moment précis. Il apparaît pourtant que cela ne suffit pas toujours à modifier les pratiques pédagogiques habituelles des professeurs, malgré un besoin manifeste diagnostiqué en ECJS au lycée Jean Lurçat. Les «partenariats » menés autour de la première séance d'initiation n'en étaient finalement pas véritablement

puisque les documentalistes sont essentiellement intervenues. Si leur intérêt auprès des élèves est évident, auprès des professeurs, il a principalement consisté en la promotion et la démonstration de nos compétences pédagogiques qu'ils connaissaient peu. Nous verrons que cela a quand même eu une incidence au sein de l'établissement.

D'autres associations avec les professeurs ayant en charge l'ECJS ont néanmoins connues visiblement plus de succès. Mais nous avons parfois regretté un manque de concertation entre partenaires. Or, il est nécessaire de comprendre les différentes attentes des professeurs afin de pouvoir définir avec exactitude le rôle de l'enseignant documentaliste. Aussi, j'ai eu l'idée de mettre en place désormais des « fiches de liaisons » professeurs / documentalistes qui permettent de formaliser, de contractualiser même, l'organisation d'une collaboration pédagogique. Ces feuilles de route, ou fiches navettes, ne remplacent pas la concertation, mais elles la guident et permettent dialogue et meilleure compréhension des compétences de chacun. Elles sont désormais entérinées dans les pratiques du CDI.

En ce qui concerne les partenariats réussis, il faut constater qu'ils reposent essentiellement sur la concertation et la préparation commune des séances, autour d'objectifs définis ensembles. Ils ont entraîné une nette amélioration dans les pratiques de l'ECJS et une meilleure reconnaissance des documentalistes dans l'établissement. Ils débouchent aujourd'hui sur de nouveaux projets pédagogiques.

3.2. Inaugurer une tradition pédagogique au CDI et créer un besoin :

3.2.1. Le retentissement dans l'établissement :

Il semble que l'arrivée de la nouvelle équipe de documentalistes, associée à la documentaliste déjà installée, et ses propositions de partenariats pédagogiques, ne soient pas passées inaperçues dans le lycée. Il apparaît même que l'information soit progressivement passée de bouche à oreille en salle des professeurs, et pour cause, cela faisait des années que l'on n'avait pas vu au lycée Lurçat une documentaliste enseigner, si ce n'est au travers de stagiaires IUFM. L'occasion pédagogique saisie par les documentalistes, l'ECJS, s'est ainsi révélée dispositif globalement valorisant : nous nous sentons davantage reconnues par nos collègues, grâce à une meilleure visibilité de nos missions et savoir-faire.

De plus, la sollicitation d'un travail interdisciplinaire n'est plus aujourd'hui unilatérale : les professeurs viennent nous rencontrer au CDI, en salle des professeurs ou à la cantine, afin de nous proposer des projets pédagogiques. Nous avons ainsi pu travailler avec un professeur de terminale STT, le professeur de catalan et la professeur de russe, une professeur d'économie-gestion et une autre d'espagnol… touchant ainsi les différents

niveaux : première, terminale, Bac Pro et BTS, au travers de compétences documentaires variées.

Le retentissement dans l'établissement a donc été significatif, et a amené une valorisation de l'enseignant documentaliste. Il semble que nous ayons réussi à toucher un besoin de l'équipe enseignante et nous continuons, depuis, à y répondre.

3.2.2. Vers la mise en place d'une politique documentaire d'établissement :

L'ECJS offre de surcroît une formidable occasion de faire évoluer le projet du CDI vers une politique documentaire d'établissement. En effet, le nécessaire recours, en théorie, à la recherche documentaire a sensibilisé les enseignants au problème de la gestion de l'espace, de la politique d'acquisition et des apprentissages documentaires. Ils peuvent ainsi participer si ils le souhaitent aux choix concernant la documentation au sein de l'établissement. D'ailleurs, ce sont essentiellement les professeurs qui ont participé activement à l'ECJS en début d'année qui souhaitent s'intégrer au Conseil en Documentation nouvellement mis en place au lycée Jean Lurçat. Il s'agit de planifier le développement du CDI (qui va d'ailleurs être prochainement reconstruit) et de considérer le CDI du point de vue de l'institution et de l'utilisateur, et non pas du seul documentaliste. Les objectifs sont de faire évoluer et d'améliorer le centre en responsabilisant l'équipe éducative, et de mobiliser toutes les parties prenantes d'une pédagogie documentaire.

La première réunion de ce Conseil en Documentation aura lieu au mois de juin. Une telle commission réunira les professeurs coordinateurs de chaque discipline, le responsable du réseau informatique, des membres de la vie scolaire et de l'intendance, C.O.P[31] et infirmières éventuellement, et les professeurs volontaires : ainsi, la rédaction du projet documentaire, annexé au projet d'établissement en cours de rédaction, sera collective.

Cette politique documentaire commune avait déjà commencé au moment de réactualiser le fonds documentaire du CDI, et notamment de la classe 3. De façon plus informelle, au travers de suggestions individuelles, les enseignants responsables de l'ECJS avaient porté un premier regard sur la politique d'acquisition du CDI. Aujourd'hui, ce Conseil en Documentation naissant a pour projet de créer une véritable politique documentaire d'établissement.

3.3. Perspectives :

3.3.1. Mettre en place un carnet citoyen :

[31] Conseiller d'Orientation Psychologue.

Le bilan du projet d'ECJS mené cette année établi, il nous reste à nous projeter vers l'avenir afin de déterminer ce qu'il serait souhaitable de mettre en place pour améliorer une collaboration ECJS / documentation. Il semble que les élèves gagneraient en efficacité si était mis en place un « carnet citoyen », inspiré du « carnet de bord » des TPE. Un tel outil faciliterait non seulement l'organisation des recherches des élèves mais aussi leur suivi par les professeurs. Il serait intéressant de transposer cet outil à l'ECJS pour différentes raisons :

- ponctuer le temps de points de repère et matérialiser l'avancement du travail ;
- ranger les documents recueillis et les notes des élèves ;
- relier les différentes séances ;
- servir de guide pour l'évaluation.

Au travers de rubriques simples à remplir, les élèves prendraient quelques minutes à la fin de chaque heure pour revenir sur la séance écoulée et se projeter vers la suivante. C'est un carnet citoyen de ce type que j'imagine créer si j'enseigne à nouveau en lycée.

3.2.2. Construire une progression dans les apprentissages :

Commencer à travailler avec les élèves de seconde sur les bases de la recherche documentaire permet d'envisager de construire en première et jusqu'en terminale une progression dans les apprentissages documentaires. Pour cela, il est possible de continuer à s'appuyer sur l'ECJS. De nouvelles compétences peuvent s'additionner à celles déjà développées en seconde en approfondissant les étapes de la démarche documentaire ou en s'orientant par exemple vers une éducation aux médias. Une sorte de «programme scolaire personnalisé », en fonction des besoins de chaque classe, pourrait ainsi être établi par le documentaliste, en relation avec les enseignants de discipline.

A cette progression de apprentissages en ECJS de la seconde à la terminale peuvent se greffer de multiples autres compétences documentaires développées au coup par coup en fonction de projets interdisciplinaires plus ponctuels (construction d'une exposition, d'un site Internet, préparation d'un voyage, concours…). De plus, parallèlement à un suivi des élèves sur trois ans en ECJS, le documentaliste peut s'intégrer aux TPE et profiter de cet enseignement débutant en première pour faire réinvestir aux élèves d'une ou plusieurs classes les compétences développées l'année précédente.

3.2.3. Un tremplin pour les TPE :

Les TPE représentent en effet l'occasion d'un transfert des apprentissages dans une nouvelle contextualisation, ainsi que d'un approfondissement. Michèle Archambault dit

même que c'est un des intérêts de l'ECJS que de : « préparer aux TPE de première » grâce aux : « travail en partenariat avec un enseignant de discipline, travail en groupe, étude d'un thème au travers de plusieurs sujets analysés, travail de synthèse finale, présentation diverses de restitutions (dossiers / débats) »[32] qui sont également en jeu. Les TPE sont ainsi anticipés dès la seconde. Les élèves étant préparés, pourvus devant une recherche documentaire, l'ECJS pourra constituer un tremplin vers les TPE. Il est d'ailleurs probable, si l'on en croit les collègues concernés, que les documentalistes du lycée Jean Lurçat puissent collaborer aux TPE dès la rentrée prochaine, grâce à notre participation aux réunions préparatoires de fin d'année et à la confiance qui commence à naître en nos compétences pédagogiques, témoignage de notre action sur l'ECJS.

[32] ARCHAMBAULT, Michèle. *Accompagner les lycéens dans leurs recherches en ECJS et dans les TPE* **[en ligne]**.Disponible sur : <URL : http://www.ac-strasbourg.fr/microsites/docu/3avril/MmeARCHAMBAULT6PEDAG-LYCEE.doc> (consulté le 05/01/04).

Conclusion :

ECJS et apprentissages documentaires ont beaucoup à gagner à s'appuyer l'un sur l'autre, dans l'absolu (puisqu'ils ont des objectifs et une démarche communs), mais aussi dans le contexte particulier du lycée Jean Lurçat (puisque les professeurs peinent à appliquer à la lettre leurs missions pédagogiques pour ces deux enseignements transversaux). Le projet d'association pédagogique initié par l'équipe des documentalistes cette année scolaire 2003 / 2004 a pu le démontrer, malgré des difficultés de mise en place de partenariats interdisciplinaires construits dans la durée. Les enseignants documentalistes ont ainsi réussi à rendre visible leur utilité pédagogique et leurs compétences spécifiques, à initier l'intégralité des classes de seconde à la recherche documentaire, à s'intégrer dans des séquences d'ECJS, à développer de nouveaux projets pédagogiques et à impliquer des enseignants dans la politique documentaire du CDI et de l'établissement. Les professeurs ayant en charge l'ECJS qui ont accepté de collaborer avec nous ont quant à eux pu honorer les instructions officielles et favoriser le travail en équipe, l'esprit critique et la construction autonome des savoirs chez l'élève. ECJS et apprentissages documentaires ont su mettre en évidence leur sens réciproque auprès des élèves et sont sortis renforcés et valorisés par leur association.

Dès la rentrée prochaine, ce partenariat pédagogique sera reconduit et, forts de leur expérience, les professeurs documentalistes se dirigeront vers la participation aux TPE.

En outre, si l'on prend du recul par rapport à cette expérience de projet pédagogique menée lors de l'année scolaire, il semble qu'il soit tout à fait intéressant pour le documentaliste d'utiliser l'ECJS comme une sorte de « propédeutique » : c'est en seconde un dispositif que l'on peut utiliser judicieusement pour pratiquer ce que l'on appelle « la piqûre de rappel ». En effet, l'ECJS permet à l'enseignant documentaliste de réveiller les compétences théoriquement développées au collège et d'aborder de nouvelles notions, à remobiliser, transférer, approfondir et consolider au moment des TPE ou des PPCP, dès les années suivantes. Ainsi, la continuité entre collège et lycée est assurée et l'élève acquiert à son rythme l'autonomie dans ses recherches d'informations.

Bibliographie :

ALAVA, Séraphin. Autoroutes de l'information et apprentissages documentaires. *Documentaliste-Sciences de l'information*, 1996, vol. 33, n°3, p.135-141.

ALLIGIER, Marilyne ; KETCHEDJI, Lucile. Histoire-géographie et SES : que peut-on faire en ECJS en seconde ? *DEES*, mars 2001, n°123, p.78-93.

ARCHAMBAULT, Michèle. *Accompagner les lycéens dans leurs recherches en ECJS et dans les TPE* **[en ligne]**.Disponible sur : <URL : http://www.ac-strasbourg.fr/microsites/docu/3avril/MmeARCHAMBAULT6PEDAG-LYCEE.doc> (consulté le 05/01/04).

BAYARD-PIERLOT, Jacqueline ; BIRGLIN, Marie-José. *Le CDI au cœur du projet pédagogique*. Paris : Hachette éducation, 1991. Centres de ressources, pédagogies pour demain.

BOISSINOT, Alain. Le débat, l'enseignement du français et la rhétorique. *Les cahiers pédagogiques*, février 2002, n°401, p.25-26.

BUCHETON, Dominique. Trois bonnes raisons pour débattre à l'école. *Les cahiers pédagogiques*, février 2002, n°401, p.38.

CANIVEZ, Patricia. *Eduquer le citoyen ?* Paris : Hatier, 2002. Optiques philosophie, n°213.

CHAPRON, Françoise. *Les CDI des lycées et collèges*. Paris : Presses universitaires de France, 1999.

DALLIER, Annick. Le CDI au cœur de la rénovation. *Les cahiers pédagogiques*, mai 2002, n°404, p.32-35.

DAY, Karine. Mise en place de l'ECJS en lycée professionnel. *InterCDI*, juillet-aout 2003, n°184, p.55-57.

DEUBEL, Philippe ; POUZOLS, Serge. ECJS pour la classe de seconde. *DEES*, mars 2001, n°123, p.28-41.

F.A.D.B.E.N. Compétences en information documentation : référentiel. *Médiadoc*, décembre 1997.

FRANCE. Direction de l'Enseignement Scolaire. *L'éducation civique, juridique et sociale au lycée*. Paris : Ministère de l'Education Nationale, université d'automne, nov. 1999.

FRANCE. Direction de l'Enseignement Scolaire. *La consultation sur les nouveaux programmes du lycée* [Document html]. Paris : Ministère de l'Education Nationale. Disponible sur : <URL : http://www.education.gouv.fr/bo/2002/hs5/cap3.htm > (consulté le 10/02/2004).

FONDANECHE, Daniel. La dématérialisation de l'écrit. *InterCDI*, sept/oct. 2000, n°167, p.99-101.

GIOUX, Anne-Marie. Prof-doc : un métier à inventer. *Les cahiers pédagogiques*, mai 2002, n°404, p.23-26.

GODEFROY, Kristel ; TOZZI, Michel, Enseigner le débat : quelle formation ? *Les cahiers pédagogiques*, février 2002, n°401, p.30-32.

GROUVEL, Marianne. *Interdisciplinarité et ouverture du CDI sur son environnement culturel : de la création du fonds local au développement de compétences documentaires chez les élèves.* Mémoire professionnel. Montpellier : IUFM, 2003, 32 p.

LIQUETE, Vincent. Les TPE sont-ils solubles dans les CDI ? *Les cahiers pédagogiques*, mai 2002, n°404, p.30-31.

MAHIEU, Pierre. *Travailler en équipe*. Paris : Hachette éducation, 1992. Nouvelles approches, pédagogies pour demain.

MARTINETTI, Françoise ; GUILLON, Martine ; LE GUENNEC, Rozenn (et al.) *Education civique, juridique et sociale : de la vie en société à la citoyenneté ; lycée, classe de seconde.* Nice : CRDP, 2001.

MATHIEU, Mathilde. Au lycée, le débat politique tourne court. *Le monde de l'éducation*, février 2002, n°300, p.62-63.

Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche. *Programme des enseignements de la classe de seconde générale et technologique : Education Civique, Juridique et Sociale* **[en ligne]**. Bulletin officiel de l'Education Nationale, hors série n°6 du 31 août 2000. Disponible sur : <URL : http://www.education.gouv.fr/bo/2000/hs6/default.htm > (consulté le 06/10/2003).

Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche. *Programme des lycées : Education Civique, Juridique et Sociale en classe de seconde générale et technologique* **[en ligne]**. Bulletin officiel de l'Education Nationale, hors série n°6 du 29 août 2002. Disponible sur : <URL : http://www.education.gouv.fr/bo/2002/hs6/default.htm > (consulté le 10/02/2004).

MONTHUS, Marie. *Apprendre l'autonomie au CDI*. Paris, Hachette éducation, 1997. Pédagogies pour demain.

MORANDI, Franc, *Modèles et méthodes en pédagogie*. Paris : Nathan, 1997. 128.

MORIZIO, Claude. *La recherche d'information*. Paris : Nathan, 2002. 128.

NOUVEL, Philippe. *Evaluation en ECJS : pistes de réflexion* **[en ligne]**. Disponible sur : <URL : http://wwww.ac-bordeaux.fr/Pedagogie/ECJS/academie/evalnouvel.htm > (consulté le 06/02/04).

PANTANELLA, Raoul. Il ne suffit pas de surfer… *Les cahiers pédagogiques*, mai 2002, n°404, p.14-16.

PERRUCA, Brigitte. L'ECJS a fait ses preuves. *Le monde de l'éducation*, oct. 2003, n°318, p.74-76.

THEROUANNE, Martine. Au lycée, l'ECJS s'essouffle et les TPE mûrissent. *InterCDI*, juillet-aout 2003, n°184, p.52-54.

WRONKE, Dalila. *Le rôle du professeur-documentaliste dans la mise en place de l'ECJS en Lycée Professionnel*. Mémoire professionnel. Montpellier : IUFM, 2003, 33 p.

Annexes :

Les thèmes au programme de l'ECJS en seconde

Quatre thèmes servent d'entrée dans le programme de la classe de seconde :

? Citoyenneté et civilité
? Citoyenneté et intégration
? Citoyenneté et travail
? Citoyenneté et transformation des liens familiaux.

A partir du travail sur l'un ou plusieurs de ces thèmes (au choix), les sept notions suivantes doivent être abordées et avoir reçu une première définition :

? Civilité
? Intégration
? Nationalité
? Droit
? Droits de l'homme et du citoyen
? Droits civils et politiques
? Droits sociaux et économiques.

ECJS

Professeurs ayant en responsabilité l'ECJS au lycée Jean Lurçat :

AURIOL, Marie (519) : Organisation / Gestion.

BALENT, André (601, 608, 610) : Histoire / Géographie.

BAZIRIES, Denis (503, 605) : Histoire / Géographie.

BIRNBAUM, Gilles (504, 505, 606) : Histoire / Géographie.

BORDES, Eliane (507, 704, 711) : Histoire / Géographie.

CARDUS, Nicolas (511, 517, 603, 611) : Histoire / Géographie.

COSTA, Catherine (702) : S.E.S.

DELGADO, Eliane (622) : ESP1 ESF.

FERRAGU-PAUERS, Danièle (510, 513, 515) : Espagnol LV1.

FIEVRE, Christian (701) : Philosophie.

GALLERAND, Alain (703) : Philosophie.

GARCIA, Patrick (520, 521, 624, 807) : Eco / Gestion.

GENTILHOMME, François (602, 709, 710) : Histoire / Géographie.

GERMA, Françoise (502, 506, 509, 609) : Histoire / Géographie.

KRILOW-ROUSSEL, Fabienne (708) : S.E.S.

NEGRE, Gilbert (501) : S.E.S.

NORMAND, Guy (516, 705, 712) : Histoire / Géographie.

POUPARD, Caroline (623, 907) : Lettres-Histoire en BEP.

QUARETTI, Jérome (508, 512, 607) : Histoire / Géographie.

REBARDY, Emmanuelle (514, 706) : Histoire / Géographie.

VIALA, Jean-Pierre (518, 707) : S.E.S.

Les sujets proposés au lycée Jean Lurçat

Exemples de sujets proposés en seconde :

1. *La loi sur la parité* : comment parvenir à la parité hommes / femmes ?
2. *La protection de l'enfance maltraitée* : dans quelle mesure la société peut-elle intervenir dans la sphère privée ?
3. *Le bizutage* : que révèle cette pratique ? Une loi était-elle nécessaire ?
4. *Les OGM et les lois sur la bioéthique* : l'utilisation des découvertes scientifiques doit-elle être limitée ?
5. *Les lois sur la nationalité* : dans quelle mesure la demande de régularisation de leur situation administrative par les sans-papiers est-elle légitime ?
6. *Le RMI (Revenu Minimum d'Insertion)* : le RMI permet-il de lutter contre l'exclusion sociale ?
7. Que signifie la laïcité ?
8. Peut-on être individualiste ?
9. L'école doit-elle être davantage ouverte sur la société ?
10. Que faire contre la dégradation de l'environnement ?
11. Les syndicats sont-ils utiles ?
12. A quoi servent les partis politiques ?
13. Qu'est-ce qui peut justifier les inégalités sociales ?
14. Faut-il supprimer ou réduire la publicité ?
15. L'Euro a-t-il été une bonne idée ?
16. Doit-on tolérer les sectes ?
17. Qu'est-ce que le féminisme ?
18. Doit-on réduire les impôts ?
19. Le communautarisme.
20. La violence routière.
21. Immigration et intégration.
22. Le journal télévisé.

23. La corruption.
24. Armée et citoyenneté.
25. La télé réalité.
26. L'incivilité dans mon quartier.

27. L’incivilité dans le milieu scolaire.

28. L’incivilité dans le sport.

29. L’incivilité dans les stades.

30. L’incivilité et la drogue.

31. Incivilité routière et code de la route.

Séance d’initiation à la recherche documentaire

Modalités de la séance :

• Classe de seconde, en demi groupe, au CDI pour une heure.
• Cadre de l’ECJS.
• Des pistes de recherche ont été distribuées lors de la séance précédente aux élèves, en ECJS. Les élèves doivent aujourd’hui fixer leur choix et commencer la recherche.

Objectifs :

L'élève doit être capable . d'identifier les différentes ressources qui lui seront utiles pour l'ECJS au CDI.
. de comprendre le mode de classement des documents.
. de retrouver un document grâce à sa cote.
. de faire une recherche par thème avec BCDI2 (comprendre la technique de consultation du logiciel, traduire la recherche en mots-clés, construire une équation avec les opérateurs booléens).

<u>Début de cours :</u>

Contextualisation et consignes. 5 min.

<u>Déroulement :</u>

1. Les différentes ressources documentaires du CDI utiles à l'ECJS.
2. Retrouver un document dans le CDI : classification et cote.

10 min.

3. BCDI2 : commentaire de la fiche outil qui retrace les différentes étapes de la recherche par thème en mode simple.

5 min.

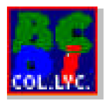
<u>Mise en activité des élèves :</u>

1. Séparation du groupe en deux : • la première moitié visite le CDI avec M. Nègre et répond aux questions de la fiche d'exercices récapitulatifs.
• la deuxième moitié travaille avec moi sur BCDI : expérimentation.

10 min.

2. Inversion des groupes 10 min.
3. Correction de la fiche d'exercices et temps de conclusion. 10 min.

BCDI2 : RECHERCHER PAR THEME

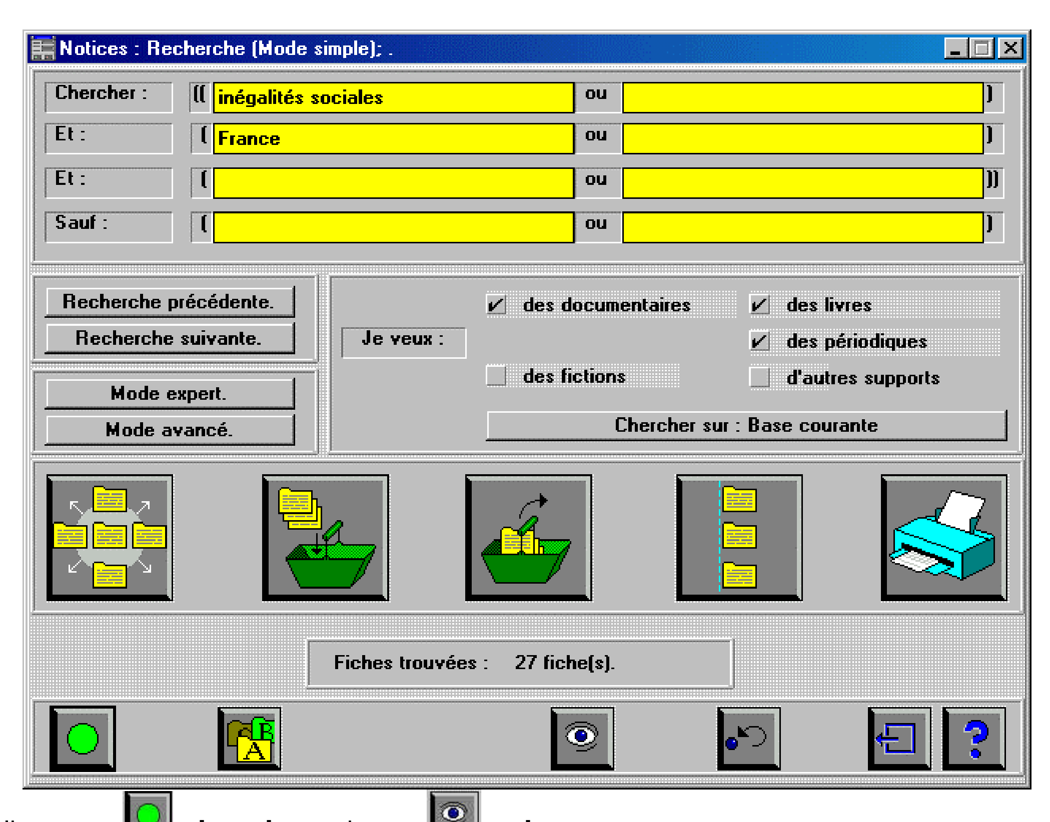


Cliquez sur l'icône : 

1. Je veux chercher des **documentaires** sur mon sujet de recherche, je note les **mots clés** de mon sujet.

2. Dans le bandeau **"chercher",** je tape ces mots clés en utilisant **ET / OU / SAUF** si nécessaire pour préciser ma requête.

3. Pour ne sélectionner que des documentaires, je **désactive le bouton « fiction »**.



4. Je clique sur [bouton] **chercher** puis sur [bouton] **voir**.

5. Je fais **défiler** les notices de documents jusqu'à trouver celles qui m'intéressent vraiment grâce aux **flèches**.

6. Je n'ai plus qu'à noter les **références** de ces documents.

Pour retrouver un livre dans le CDI, je dois relever son titre, le nom de l'auteur et la cote.
Pour retrouver un périodique, je dois noter son titre, son numéro, et sa date de parution.

Initiation à la recherche documentaire

1. A quel domaine de connaissances appartiennent les classes CDU suivantes : *Ex : 1 = Philosophie.*

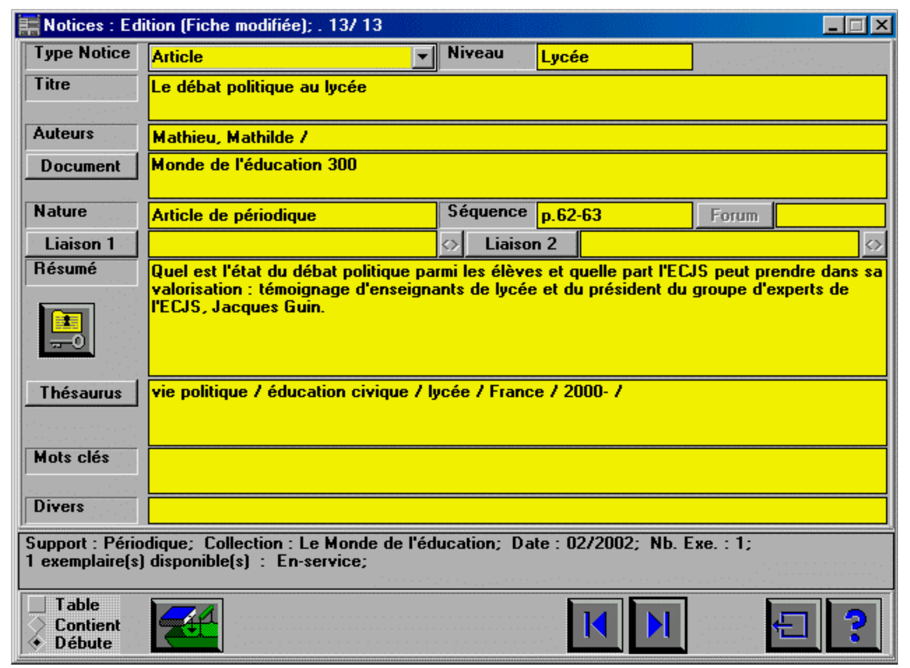
3 =　　　　7 =　　　　9 =

2. Cherchez les documents qui correspondent aux cotes suivantes et notez leurs titres et auteurs :

•

•

3. Observez cette notice de document issue de BCDI :


Notices : Edition (Fiche modifiée); . 13/ 13

Type Notice	Article — Niveau : Lycée
Titre	Le débat politique au lycée
Auteurs	Mathieu, Mathilde /
Document	Monde de l'éducation 300
Nature	Article de périodique — Séquence : p.62-63 — Forum
Liaison 1	Liaison 2
Résumé	Quel est l'état du débat politique parmi les élèves et quelle part l'ECJS peut prendre dans sa valorisation : témoignage d'enseignants de lycée et du président du groupe d'experts de l'ECJS, Jacques Guin.
Thésaurus	vie politique / éducation civique / lycée / France / 2000- /
Mots clés	
Divers	

Support : Périodique; Collection : Le Monde de l'éducation; Date : 02/2002; Nb. Exe. : 1;
1 exemplaire(s) disponible(s) : En-service;

Table
Contient
Débute

• Le document est-t-il récent ? ……………………………………………….......................

• Peut-on le consulter ou l'emprunter aujourd'hui ? ………………………………………..

• Est-ce un livre ou un périodique ?..

4. Notez les références des documents que vous avez sélectionnés dans BCDI :

Livre : TITRE :
AUTEUR :
COTE :
Périodique : TITRE DU PERIODIQUE :
NUMERO :
TITRE DE L'ARTICLE :
DATE :

Initiation à la recherche documentaire

Fiche d'exercices récapitulatifs.

5. A quel domaine de connaissances appartiennent les classes CDU suivantes :

Ex : 1 = Philosophie.

3 = 7 = 9 =

6. Cherchez les documents qui correspondent aux cotes suivantes et notez leurs titres et auteurs.

•

•

7. <u>Associez le besoin d'information à l'outil qui lui correspond :</u>

Je veux comprendre le sens du sujet de recherche et trouver des mots clés.	•	• Internet
Je veux trouver un document général sur mon sujet.	•	• Dictionnaire
Je veux trouver un bilan, un état des lieux de mon sujet ou des pistes de recherches.	•	• Manuel scolaire
Je veux trouver des documents pour approfondir mon sujet : informations, points de vue, exemples…	•	• Encyclopédie
Je veux trouver des informations d'actualités sur des sujets précis et je n'ai pas trouvé satisfaction au CDI.	•	• Documentaire (périodique ou livre)

8. <u>Notez les références des documents que vous avez sélectionnés dans BCDI :</u>

Livre : TITRE :
AUTEUR :
COTE :

Périodique : TITRE DU PERIODIQUE :
NUMERO :
TITRE DE L'ARTICLE :
DATE :

La recherche d'information sur Internet

<u>Modalités de la séance :</u>

? Classe de seconde, en demi groupe, au CDI pour une heure.
? Cadre de l'ECJS.
? Les élèves ont sélectionné des documents grâce au logiciel BCDI2 lors de la séance précédente. Ils doivent aujourd'hui compléter leur recherche au moyen de documents recueillis sur Internet.

<u>Objectifs :</u>

L'élève doit être capable :

? d'interroger son sujet de recherche pour en dégager des mots clés (réinvestissement de la séance précédente).

? de construire une équation de recherche sur un moteur de recherche.
? d'utiliser l'arborescence d'un annuaire de recherche.
? de choisir entre moteur et annuaire en fonction de la spécificité de son sujet.
? de sélectionner un site ou une page Web en fonction des indices de crédibilité observés dans l'adresse url.

Déroulement :

? Contextualisation et consignes.
? Les quatre étapes de la recherche d'information sur Internet. **} 15 min.**

? **Mise en activité** : **-** les élèves, par groupes de recherche, travaillent sur Internet et sélectionnent les sites estimés les plus pertinents. **25 min.**
- notation des références des sites sur le cahier / classeur d'ECJS : les élèves justifient oralement leurs choix. **10 min.**

? Temps de conclusion **2 min.**

La recherche documentaire sur Internet

Un moteur de recherche : L'exemple de Google :



Un annuaire : l'exemple de Yahoo :

YAHOO!®

Guide Web - Classement thématique de sites Web

Actualités et médias
Journaux, Télévision, Météo...

Sports et loisirs
Foot, Tourisme, Auto/Moto, Jeux...

Commerce et économie
B2B, Shopping, Emploi, Immobilier...

Art et culture
Littérature, Cinéma, Musique, BD...

Santé
Diététique, Médecine, Thalasso...

Classement géographique
Pays, Europe, France, Paris...

Enseignement et formation
Primaire, Secondaire, Supérieur...

Références et annuaires
Dictionnaires, Annuaires, Cartes/Atlas...

Institutions et politique
Ministères, Droit, Politique...

Société
Enfants, Gastronomie, Rencontres...

Sciences et technologies
Animaux, Astronomie, Physique...

Sciences humaines
Archéologie, Histoire, Psychologie...

(…….)

Les suffixes d'une adresse Internet :

Retrouvez la signification des suffixes : **.com**, **.us**, **.edu**, **.fr**, **.gouv**, **.be**, **.gb**, **.ac-nom** (de l'académie), **.ca**, **.org**, **.net** parmi la liste suivante.

Site français :……………….

Site belge :…………………

Site américain :……………......

Site canadien :…………….

Site anglais :……………….

Site du domaine éducation :……………….

Site à visée commerciale ou publicitaire :………..

Site prestataire de services Internet :…………….

Site académique :…………………

Site gouvernemental :…………………

Activités pédagogiques au CDI

Fiche de liaison PROFESSEURS / DOCUMENTALISTES

LE CADRE DE LA SÉANCE :

• Professeur(s) : ……………………….. ………………………..

Discipline(s) : ………………………….. …………………………..

• Classe concernée : ……………

Effectif : …………………

? ECJS ? TPE ? Autre

• Calendrier : Séance 1= groupe 1 : ………………
groupe 2 : ………………

Autres séances : ……………………….
……………………...

LA RECHERCHE DES ÉLÈVES :

? Individuelle ? Par groupes

• Thèmes choisis : ……………………………………………………………………………………
……………………………………………………………………………………………
• Sous thèmes : ………………………………………………………………………………………….
……..……………………………………………………………………………………….

• Objectifs : 1) …………………………………………..
2) …………………………………………..

Outils utilisés :
BCDI
Internet
Usuels
Fonds documentaire

Apprentissages documentaires nécessaires :

LA RÉALISATION ATTENDUE :

• Production (exposé, dossier, résumé…) : …………………………………….
• Date de restitution : ………………

• Evaluation envisagée : ……………………………………………

DATE DE CONCERTATION AVEC LE PROFESSEUR- DOCUMENTALISTE :
…………………………..